Formation initiale / débutant à la conduite des grues à tour, permettant la délivrance dune autorisation de conduite (cat 1 et 3)

Personnes concernées

Toute personne appelée à manipuler une grue à tour.

Objectifs de la formation

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'une grue à tour en situation de travail, communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des grues à tour d'une ou plusieurs catégories et obtenir l'attestation de formation de la catégorie visée.

Contexte

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

Contenu de la formation

FORMATION THÉORIQUE
A – Connaissances générales,
B – Technologie des grues à tour,
C – Les principaux types de grues à tour,
D – Notions élémentaires de physique,
E – Stabilité des grues à tour,
F – Risques liés à l'utilisation des grues à tour,
G – Exploitation des grues à tour,
H – Accessoires de levage et règles d'élingage,
I – Vérifications d'usage des grues à tour.
FORMATION PRATIQUE
A – Prise de poste et vérification,
B – Conduite et manoeuvres,
C – Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance,
D – Translation sur rails (en option pour toutes les catégories),
E – Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option pour les catégories 1 et 2),
F – Conduite en cabine (en option pour la catégorie 3).

Formation initiale / débutant à la conduite des grues à tour, permettant la délivrance dune autorisation de conduite (cat 1 et 3)

Prérequis
Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées). Lire et comprendre le français

Durée
5 à 10 jours.
Variable selon : l'expérience de l'apprenant et le centre de formation.
Durée pour plusieurs catégories : sur devis

Formateurs
Qualifiés et suivis selon le processus City'Pro. Formateurs professionnels titulaires d'autorisations de conduite et titulaires d'une formation à la pédagogie

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement et attestation de stage

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la formation de conduite ciblée

Méthodes pédagogiques
Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Organisation par ateliers pédagogiques. Plateau technique avec aire d'évolution et répondant aux exigences de la formation de conduite ciblée

Validation des acquis
Evaluation théorique et pratique. Après avis favorable, attestation en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès
Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info